

Comment savoir si l'agence à laquelle vous faites appel a l'habitude de faire des enquêtes ?



- **Vérification du code NAF** (anciennement APE) : celui retenu pour l'enquête est le **80 30 Z**. Si celui de l'entreprise qui vous est présentée est différent, méfiez-vous, car cela peut vouloir dire que si tous les documents précédents vous ont été régulièrement présentés, l'entreprise n'a pas pour activité principale l'enquête, donc n'en fait que peu et n'est probablement pas très performante dans ce domaine puisqu'elle ne la pratique pas régulièrement.

Certaines entreprises utilisent un code NAF différent de celui octroyé aux détectives, soit parce qu'elles veulent se soustraire aux déclarations administratives obligatoires, et donc faire de l'enquête en totale illégalité, soit parce qu'elles prétendent que c'est pour protéger leurs clients. Cette dernière excuse est naturellement un faux prétexte, car un code NAF différent est souvent utilisé car la profession de détective est très taxée. Avoir un code NAF différent peut permettre d'être classé dans une autre catégorie de professionnels et d'avoir des subventions supérieures à celles octroyées aux détectives, notamment en ce qui concerne la formation.

Naturellement, les professionnels qui n'utilisent pas le code NAF 80 30Z vous affirmeront que celui-ci ne vaut rien et qu'il n'a qu'une valeur indicative pour les statistiques. D'autres prétendront que c'est l'INSEE qui leur a imposé ce dernier en omettant de vous dire que ce code leur aura été attribué suite à leurs propres déclarations. L'INSEE peut se tromper, mais si le professionnel s'en aperçoit, il lui est très facile de corriger l'erreur au lieu de la laisser trainer pour semer le doute dans l'esprit du public.

Enfin, l'activité de la recherche privée (code NAF 80 30Z) est incompatible, selon les termes de la loi avec l'activité de gardiennage (code NAF 80 10Z). Ne travaillez pas avec des professionnels qui ont ce dernier code NAF pour faire de l'enquête car vous seriez hors la loi et informez-en la préfecture.